



## Un avenir en formation

Depuis 2017, la ville de Bobigny travaille main dans la main avec des associations balbyniennes au sein du groupement d'employeurs « Bobigny terre d'emploi ». Objectif? Se regrouper entre structures d'un même territoire pour employer en commun des jeunes peu ou pas diplômés.

Publié le : 04 mars 2019

Ils sont une douzaine, jeunes femmes et hommes, autour de la table en U, face à leur ordinateur et à Akin, leur formateur. Tous, à l'exemple d'Elias Janecky, ont galéré avant d'être assis là : « C'est une occasion en or ! Des postes d'animateur vacataire, il y en a, ce n'est pas le problème. Mais le risque, c'est de rester à ce stade toute sa vie. » Le secteur de l'animation n'offre souvent que des petits salaires, avec des temps de préparation, de réunion qui ne sont pas payés, des journées fragmentées par des coupures. Pour Pôle emploi, ces postes « constituent souvent des emplois transitoires ou d'attente pour les jeunes ». Tout le contraire de ce qu'en espèrent Elias et les autres jeunes du groupe : « Si on veut en faire vraiment son métier et qu'on veut pouvoir en vivre, il faut passer par une formation pour décrocher le diplôme qui permet d'évoluer dans plusieurs domaines et vers des postes de direction : le BPJEPS. »



## SÉSAME

---

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, autrement dit le **BPJEPS**, est bien le sésame d'un ensemble de diplômes 100 % pro, qui se décline dans une vingtaine de disciplines. La formation se déroule en alternance entre l'organisme de formation et une structure d'accueil (clubs, associations, collectivités territoriales...). « Le plus gros problème est d'ordre financier, analyse Elias. La formation est payante, aux alentours de 6 000-7 000 €. Encore faut-il trouver une session de formation : il y a beaucoup de demande, on nous renvoie toujours à la prochaine session, et comme c'est une formation longue, on perd du temps, c'est limite inaccessible. Ensuite, puisqu'on est en alternance, il faut trouver un lieu de stage et ça, c'est toujours une difficulté. »

## POUR LES JEUNES BALBYNIENS

---

Des animateurs diplômés, tout le monde en veut : selon les données 2018 de Pôle emploi, la profession d'animateur, que cela soit dans le champ social, culturel ou encore sportif, est en quatrième place du top 10 des métiers les plus recherchés. Mais peu d'associations ont les moyens à elles seules de leur proposer le contrat adapté et un parcours de formation. De son côté, depuis plusieurs années, la ville de Bobigny travaille déjà à résorber ses emplois précaires et à favoriser l'accès à la formation des jeunes Balbyniens : elle compte vingt-cinq jeunes en apprentissage pour différents métiers dans ses effectifs. Comment aider en plus ceux qui visent cette formation diplômante qu'est le BPJEPS ? C'est ainsi qu'est née « **Bobigny terre d'emploi** ».



## BOBIGNY TERRE D'EMPLOI

---

Bobigny terre d'emploi est un groupement d'employeurs : une association loi 1901 impulsée par la Ville aux côtés d'associations comme Les femmes relais et l'Athlétique club de Bobigny. L'idée, c'est de se regrouper entre structures d'un même territoire, pour employer en commun des jeunes qui le connaissent bien puisqu'ils y vivent, mais qui sont peu ou pas diplômés, inscrits à Pôle emploi, habitant en quartier prioritaire et qui cumulent des contrats précaires. Les employeurs du groupement n'ont pas à s'occuper de la gestion administrative (établissement des contrats des jeunes, rémunération, suivi avec l'organisme de formation...), c'est Bobigny Terre d'emploi qui centralise, moyennant une cotisation de la part de chaque participant au groupement. Le projet s'est dessiné en 2017, mais a dû être redéfini car les emplois d'avenir – les contrats aidés par l'État auxquels il était adossé – ont disparu en janvier 2018. Ils ont été remplacés par les parcours emploi compétences, moins bien subventionnés.

## VERS UN EMPLOI STABLE

---

Concrètement, les jeunes ont 600 heures de formation au total. Les enseignements visent principalement les techniques d'encadrement et la gestion d'un groupe, la pédagogie, les règles de sécurité, l'anatomie, la communication, l'informatique, le droit, etc. Ils travaillent aussi sur leur projet, le cahier pédagogique d'activités qu'ils mettent en place dans leur centre de loisirs respectif où ils font leur stage pratique, sous la responsabilité d'un tuteur lui-même diplômé, qui les accompagne de près. Avec leur contrat parcours emploi compétences, ils n'ont pas à payer leur formation et sont rémunérés sur la base du smic horaire brut. Tous ont choisi de passer le BPJEPS « Loisirs tous publics », une mention qui leur permettra de travailler aussi bien comme animateur de quartier, de centre de loisirs ou de centre culturel et d'évoluer vers des postes de direction : de quoi en faire vraiment un métier dont on peut vivre. Pour rappel, la municipalité a lancé en avril dernier le Forum des entreprises pour l'emploi (FEE), un dispositif d'accompagnement des jeunes vers des débouchés professionnels.

 [RETOUR À LA LISTE](#) 



31, av. du Président Salvador Allende  
BP 80004 - 93001 Bobigny Cedex

 01 41 60 93 93